

Résultats du test de résistance climatique sur les assureurs 2023-2024

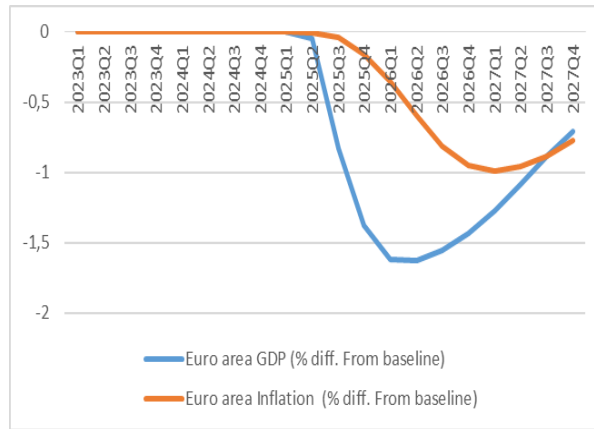
Premières leçons

L'ACPR a publié un rapport sur les [résultats de son 2^e test de résistance climatique](#) en mai 2024, fruit de travaux réunissant les équipes de l'ACPR, du NGFS, et les spécialistes de l'économie du climat de la Banque de France. Sur base volontaire, 15 organismes d'assurance (couvrant 90 % du marché français), ont produit des projections en appliquant des hypothèses testant leur résilience à court terme face à des chocs physiques et de transition, et leur capacité d'adaptation à long terme face à des conditions climatiques et macroéconomiques dégradées sur un horizon 2050.

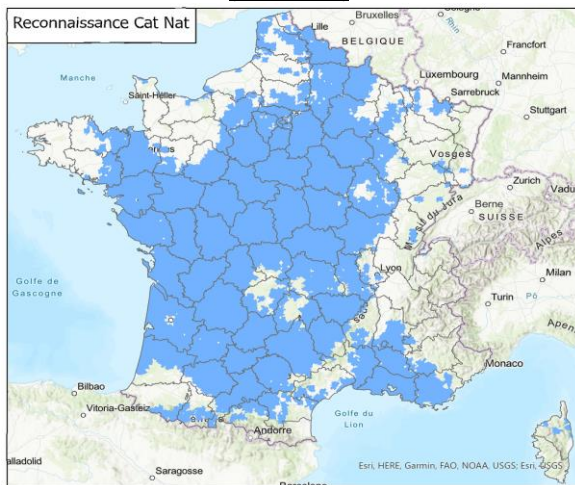
Hypothèses et trajectoires, dans les scénarios de court terme et de long terme

Sur le court terme était envisagée l'hypothèse d'une succession de périls climatiques extrêmes (sécheresses et inondations suivies d'une rupture de barrage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur), provoquant un brusque ajustement des marchés financiers qui anticipent la mise en œuvre rapide de réglementations sur le carbone dans plusieurs économies majeures (Union européenne, États-Unis). Le PIB de la zone euro est également affecté par cette phase de tension, tandis que l'inflation s'inscrit en recul dans ce contexte de récession.

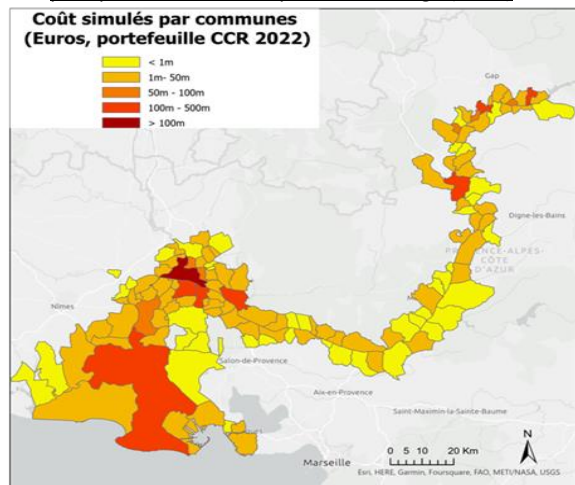
Scénario de court terme : PIB et inflation de la zone euro (en %, différence avec le scénario de référence)



Scénario de court terme : sécheresse en France (2023-2024)



Scénario de court terme : Péril inondation localisé lié à des précipitations et une rupture de barrage (2025)



Légende de la carte de gauche : en bleu, zones ayant fait l'objet d'une reconnaissance de catastrophe naturelle « sécheresse » en 2022

Dans le cadre des scénarios de long terme, le coût du changement climatique était mesuré en comparaison à un scénario de référence fictif, sans risque physique ni risque de transition. Les scénarios adverses proviennent du NGFS, l'un reposant sur une transition ordonnée, l'autre sur une transition désordonnée, avec des chocs à la fois sur le passif avec des sinistres aggravés en fréquence et en intensité, ainsi que sur les placements à l'actif.

Résultats

À court terme, la série d'événements climatiques extrêmes, amortie en partie par les schémas de réassurance, a un impact limité sur la solvabilité des assureurs. Le choc financier a un impact plus marqué sur les fonds propres et le ratio de couverture du SCR. Ce choc financier, conformément au scénario, affecte principalement les actions et les actifs immobiliers.

À long terme, l'analyse des résultats montre une sur-sinistralité de 42 % en 2050 par rapport au scénario de référence, avec de fortes disparités géographiques. À l'actif, les chocs pénalisent surtout les placements liés aux activités fossiles, ainsi que l'immobilier.

L'exercice de *stress-test* a également été l'occasion d'un premier travail exploratoire sur les enjeux d'inassurabilité, en s'intéressant aux réactions que pourraient avoir les assurés face à une forte augmentation des tarifs en raison de cette sur-sinistralité (ex. : résiliation du contrat, réduction des

garanties souscrites). En réponse au questionnaire utilisé dans le cadre de cet exercice, les assureurs estiment que ce risque d'éviction serait très différencié géographiquement et prévoient de mettre en place des dispositifs internes d'aide aux assurés pour moduler les coûts du changement climatique qu'ils supporteraient, et ainsi lutter contre ces phénomènes d'éviction.



Sinistralité Cat Nat dans le scénario de court terme :

+141 % en 2025

Sinistralité Santé : +13 % de prestations en santé en 2025

Impact financier : -13 % de dépréciation des actifs en 2025



Impact financier à long terme : -3,5 % de dépréciation des actifs en 2050 entre le scénario de transition désordonnée et le scénario de référence



Solvabilité à court terme : baisse de la solvabilité du marché de 60 pts de couverture du ratio de SCR entre le scénario adverse et le scénario de référence en 2027



Coût estimé du changement climatique à long terme : hausse de la sinistralité liée aux catastrophes naturelles de 2 à 5 fois pour les départements les plus touchés et augmentation des primes de 130 à 200 % sur 30 ans pour couvrir ces pertes

Suites et leçons tirées

Suite à la publication des résultats de l'exercice, les résultats individuels ont été présentés aux organismes d'assurance lors de réunions bilatérales, afin de recueillir leurs retours d'expérience sur l'exercice.

Que ce soit à court ou à long terme, les résultats de ce second *stress-test* climatique montrent une exposition significative des organismes d'assurance à des chocs liés au changement climatique, qui confirment la nécessité d'une prise en compte rapide de leur part à la fois dans leur stratégie, leur gouvernance, et leurs modèles internes le cas échéant. Les assureurs doivent donc poursuivre leurs efforts non seulement pour respecter les engagements pris en 2019 en faveur de la lutte contre le changement climatique et l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, mais également pour engager des mesures de gestion de leurs actifs et passifs permettant de faire face aux conséquences anticipées des risques extrêmes sur leur sinistralité et sur leurs actifs financiers.